



## Fonctionnaire et problème de retraite

Par **Cadichon**, le **08/09/2010** à **10:09**

Bonjour,

Il y a quelque jours, j'ai déposé une question sur votre site et je ne la retrouve pas en allant faire une visite aujourd'hui. Je vous la repose donc.

Après trente années de CDI dans un organisme public, mon employeur me propose de passer fonctionnaire dans une catégorie inférieure à mon statut actuel, donc avec un complément de salaire.

Y a-t-il un nombre d'année de fonctionariat minimum pour prétendre à la retraite de fonctionnaire? Comment sera calculée ma retraite? Mon complément de salaire sera-t-il inclus dedans? et comment mes trente années de contractuel seront-elles prises en compte?

Merci de votre aide.

Cadichon bien démuni.